



**CBRCR**

Conseil de bassin  
de la rivière  
du Cap Rouge

Avec le soutien financier de :



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de Cap-Rouge

1111, boul. de la Chaudière  
Québec (Québec)

418 651-5487

Emploi  
et Solidarité sociale  
**Québec**



**L'EAU** fait partie de notre milieu de vie en nous rappelant notre lien indéniable à la nature qui nous entoure. Une rivière en ville nous inspire la quiétude et la fluidité des espaces verts qui la bordent et qui contrastent avec la froideur de nos infrastructures bétonnées statiques. Qu'elle soit petite ou grande, longue ou courte, une rivière urbaine vaut la peine qu'on investisse des efforts collectifs pour sa **protection**, sa **restauration** et sa **mise en valeur**.

La **rivière du Cap Rouge** et les **ruisseaux** qui l'alimentent relient ensemble tous les résidents du territoire que l'on nomme le bassin versant, car ultimement, toutes les eaux de surface s'acheminent dans cette rivière. L'eau nous unit, que l'on soit issu du secteur rural ou du secteur urbain du bassin versant, que l'on y soit lié directement par une rive ou indirectement par le réseau d'égout pluvial qui draine, lors d'épisodes de fortes pluies, les surfaces imperméables présentes sur toutes les propriétés situées dans ce territoire (toits, stationnements, rues, trottoirs, etc...).

Au cours des années, l'eau qui circule à travers les fossés, les ruisselets, les ruisseaux pour finalement constituer la rivière du Cap Rouge a vu sa qualité se dégrader en raison de l'impact de l'activité humaine qu'elle soit résidentielle, commerciale, industrielle, agricole ou récréo-touristique. Tous les cours d'eau du bassin versant sont devenus vulnérables car nos pratiques passées les ont mis en danger et certaines pratiques actuelles y contribuent encore.

**Ensemble**, nous pouvons arrêter la dégradation de la qualité de l'eau de la rivière du Cap Rouge et de ses ruisseaux par des changements dans nos pratiques : planter des arbres, des arbustes et des vivaces dans les bandes riveraines pour contrer l'érosion, ne pas brancher nos gouttières directement au drain de la maison, ne pas rejeter de produits toxiques dans le réseau d'égout pluvial, éviter que les éléments nutritifs (azote et phosphore) provenant des engrais agricoles ou des engrais à pelouse ne soit acheminés à l'eau, et maintenir le bon fonctionnement de nos installations septiques pour prévenir le rejet des eaux usées de nos résidences isolées dans les cours d'eau.

Le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR) considère que ce cours d'eau est une richesse, et que l'on doit travailler ensemble à le protéger pour les générations actuelles et futures. Vous êtes résident du bassin versant ou intéressé par la rivière du Cap Rouge et ses ruisseaux ? Nous vous invitons à vous joindre à notre groupe. Par votre solidarité, vous nous supporterez à votre façon dans nos actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation auprès de l'ensemble de la population du bassin versant de la rivière du Cap Rouge !

[www.cbrcr.org](http://www.cbrcr.org) : Communiquez avec nous et devenez membre du Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge maintenant !

